bpifrance
SERVIR L'AVENIR

BPIFRANCE
PLAN CLIMAT
BANQUE DU CLIMAT

01. LE PRÊT VERT

Le Prêt Vert

POURQUOI ?

Le Prêt Vert a pour objectif d'accompagner les PME et ETI engagées dans des projets de transition écologique et énergétique, les offreurs de solutions TEE et les greentechs :

- Optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière,) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement ;
- Investir dans la mobilité « zéro carbone » des personnes et des marchandises ;
- Innover pour mettre sur le marché des produits ou des services protecteurs de l'environnement ou favorisant la réduction de la consommation d'énergie, la limitation d'émission de gaz à effets de serre (en ce compris la dédieselisation) ;
- Produire des énergies nouvelles.

L'assiette du Prêt est composée par des investissements immatériels, des investissements matériels à faible valeur de gage, l'augmentation du BFR générée par le projet.

QUOI ?

Montant :
de 50 000 € à 5 000 000 €. Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

Durée :
de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum

Taux :
fixe préférentiel

Partenariat financier :
1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois

Retenue de garantie :
5%

Frais de dossier :
0.40% min. du montant du Prêt

Assurance Emprunteur obligatoire

Le Prêt Vert

POUR QUI ?

Le Prêt Vert s'adresse **aux TPE, PME, ETI :**

- Quelle que soit leur forme juridique, à l'exclusion des entreprises individuelles ;
- Localisées en France métropolitaine, ou dans les DOM/COM
- En exploitation depuis plus de 3 ans
- Dont la cotation FIBEN est comprise entre 3++ et 5, ou cotation 0

Sont exclues : *les entreprises en difficulté au sens de la définition européenne, les activités d'intermédiation financière, de promotion et location immobilière et agricole de moins de 750K€ de CA.*

Le Prêt Vert ne finance pas les opérations de création ex nihilo, transmission LBO, restructuration financière, substitution de dettes, opérations purement patrimoniale (cash out et vente à soi-même).

Pour passer à l'action

Alicia Sorel

Responsable Accompagnement des entreprises pour l'IDF

- alicia.sorel@bpifrance.fr
- 07 84 18 83 58

02. LES AIDES DU PLAN CLIMAT

Nos autres aides à la TEE

I.
LE DIAG DECARBON'ACTION

II.
LE DIAGNOSTIC ECO-FLUX

III.
LE VTE VERT

VI.
LA COMMUNAUTE DU COQ VERT

1.

LE DIAG DECARBON'ACTION

Diag décarbon'action

Nos partenaires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ABC
ASSOCIATION BILAN CARBONE

ETAPE 1

Bilan Carbone
Scope 1-2-3

ETAPE 2

Définition d'un plan de transition

ETAPE 3

Valorisation en termes de communication

DIAG DÉCARBON'ACTION

Étape 1 – Bilan Carbone

3 000 t CO_2e sur l'année fiscale 2020-2021 (incertitude : 15%)

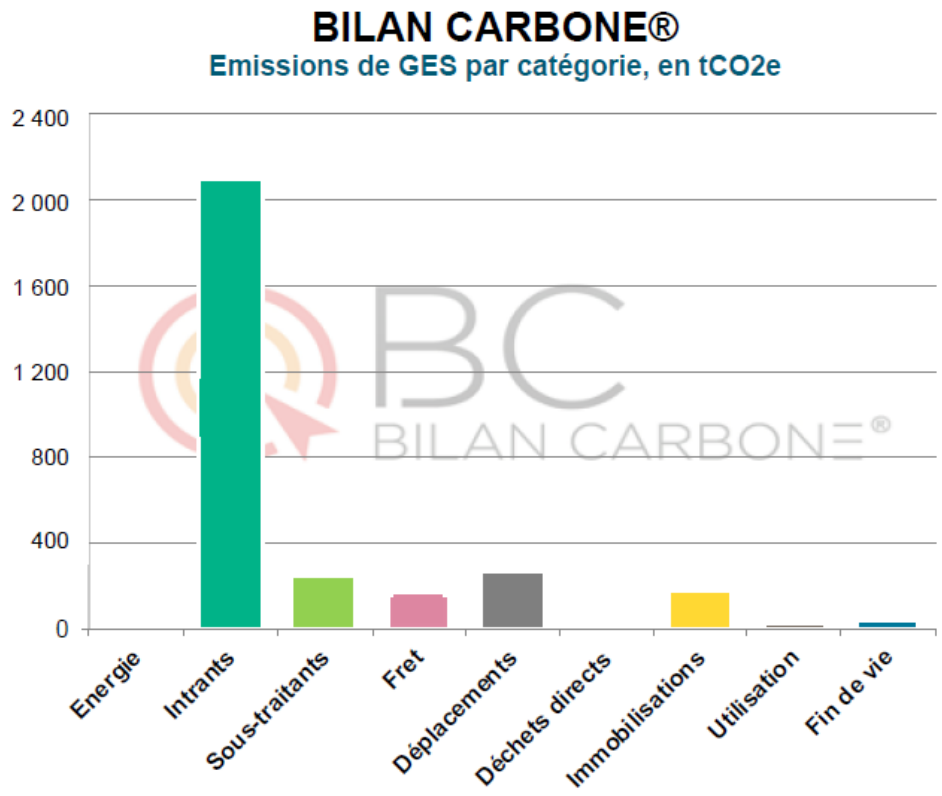

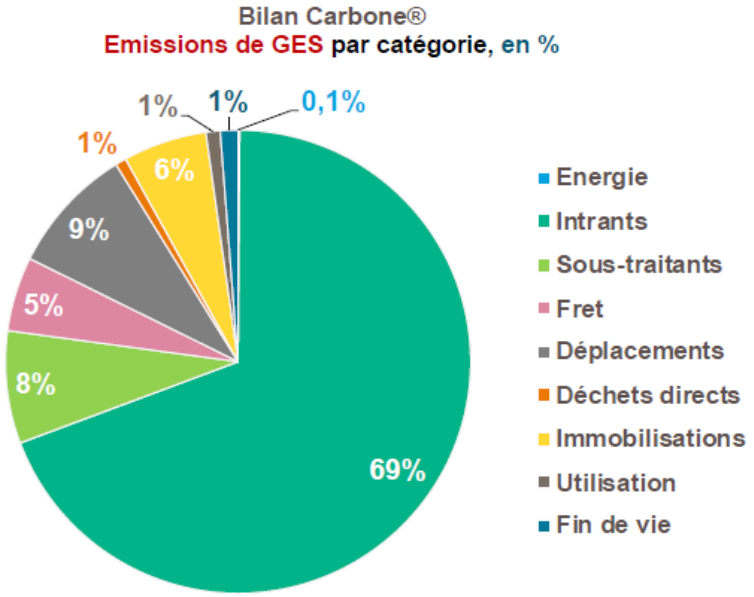

218

kg CO_2e par k€ de CA

97

t CO_2e par employé.e

Étape 1 – Bilan Carbone

SCOPE 1-2-3

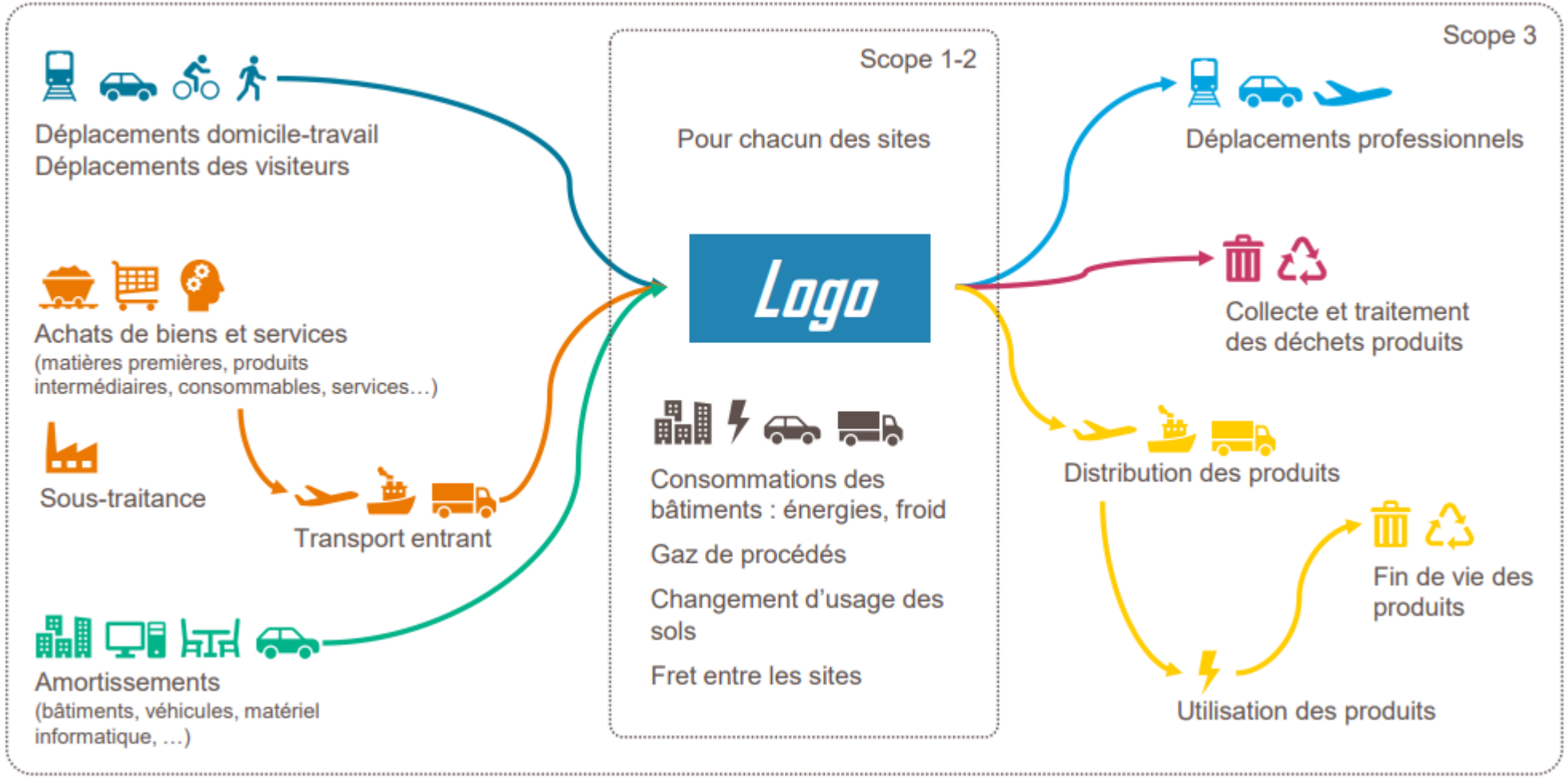

Étape 1 - Collecte des données

DEPLACEMENTS

260 t CO_2e

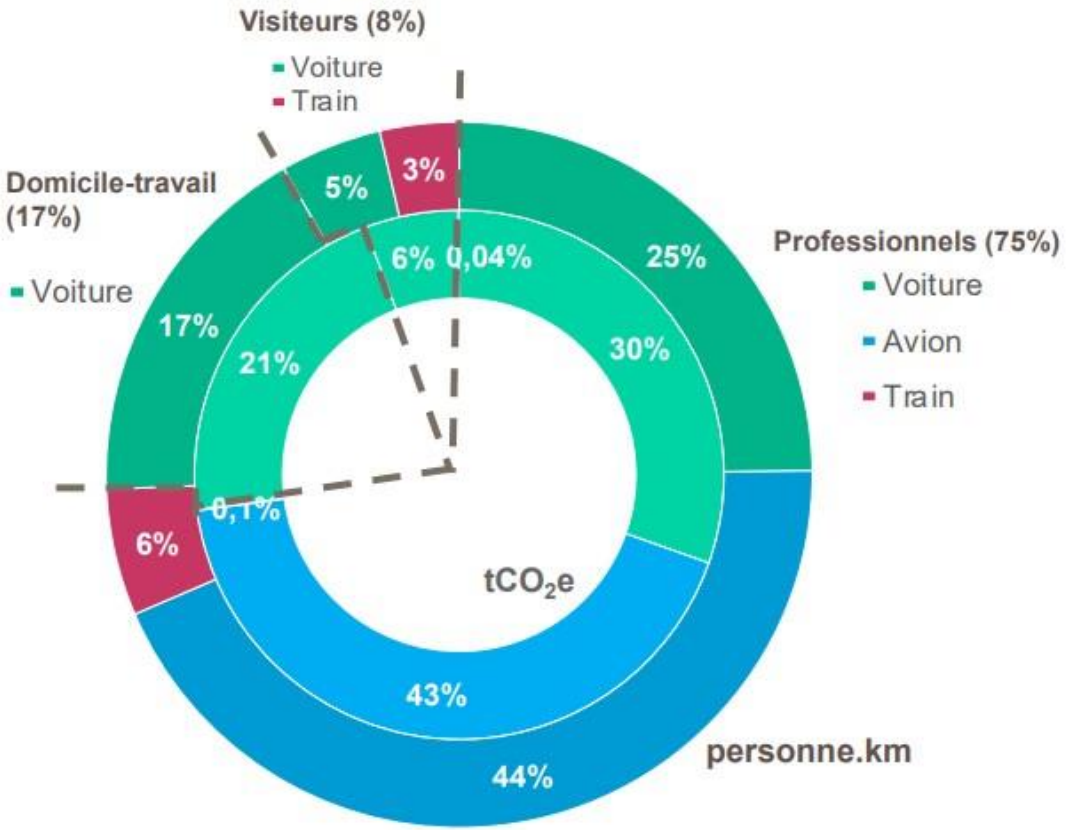

Analyses :

- Pour pallier l'impact du Covid 19 sur les déplacements professionnels, des déplacements fictifs en train et en avion ont été ajoutés de manière à reconstituer une année « normale ».
- Le train est très peu utilisé alors que son impact est très faible.
- L'autosolisme entraîne un impact important des voitures notamment pour les trajets domicile-travail.

Étape 2 - Plan d'action

PLAN D'ACTION : DEPLACEMENTS

Action	Type d'action	Potentiel de réduction des GES poste	Potentiel de réduction des GES global	Popularité lors de l'atelier
Domicile-travail : diminuer la part d'autosolisme (développer le covoiturage et le vélo par ex)	*Opérationnelle*	Faible, mais mobilisateur	Faible, mais mobilisateur	Forte
Professionnels : privilégier les véhicules moins polluants (flotte de véhicules électriques)	*Opérationnelle*	Moyen	Moyen	Moyenne
Professionnels : retravailler l'organisation des commerciaux (tournées, visios, showrooms...)	*Opérationnelle*	Moyen	Moyen	Forte

Étape 2 - Mise en transition

FICHE ACTION : DEPLACEMENTS

Intitulé de l'action	
Retravailler l'organisation des commerciaux (tournées, visio, show room)	
Sous-étapes de l'action	
• Identifier les besoins et personnes (agents, distributeurs, magasins …) • Sonder qui est susceptible de suivre des présentations en visio • Equiper le show-room pour faire visios • Définir les dates de présentations	
Responsable(s)	**Ressources (humaines et financières) à mobiliser**
Direction et équipe commerciale	Ressources financières : achat d'un ordinateur dédié, matériel adapté, supports de communication
Indicateur(s) de suivi	**Objectif(s) à atteindre**
Chiffrer les économies réalisées avec différents indicateurs : coûts transport et de frais nourriture/ logement évités, économie de CO2, et gain de temps de transport	Performance des ventes réalisées, digitaliser les meetings et formations, maintenir le volume de CA avec baisse des coûts de déplacements. Réduire de 50% les déplacements meetings

DIAG DÉCARBON'ACTION

Étape 3 – Valorisation

PLAQUETTE DE COMMUNICATION

DIAG DÉCARBON'ACTION

Résultats

2

5 000 t CO_2e

C'est le Bilan GES d
pour l'année civile 2020

Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 500 français ;
- à 400 tours de la Terre en avion ;
- à la combustion de 34 000 pleins de carburant de voiture.

Indicateurs clés

353	43	2,7
kg CO_2e / k€ de CA	t CO_2e / employé	kg CO_2e / L vendu

Répartition des émissions

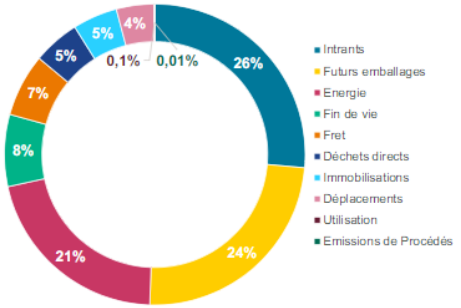

La répartition des émissions de est plutôt **atypique pour une industrie manufacturière**. En effet, la fabrication des matières premières est relativement peu présente dans le bilan (2%) du fait de la **faible concentration** de ces dernières dans les produits finaux. Ainsi, la performance opérationnelle du site industriel, les achats d'emballages et la performance énergétique sont des enjeux clés.

Analyses

3

1er poste d'émissions : Intrants (26%)

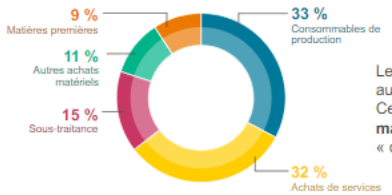

Le poste des intrants est le premier contributeur au Bilan GES de
Celui-ci contient une **faible part liée aux matières premières** car les produits sont peu « concentrés ».

2ème poste d'émissions : Emballages (24 %)

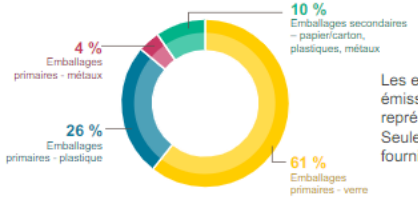

Les emballages primaires représentent 90% des émissions. C'est la **fabrication du verre** qui représente la majorité (61%) des émissions. Seulement 6 références (provenant de 3 fournisseurs) représentent 76% des émissions.

3ème poste d'émissions : Energie (21 %)

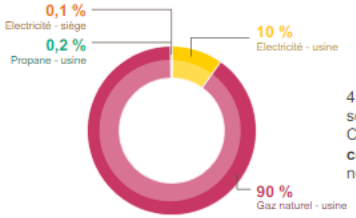

4,9 GWh de Gaz Naturel et 1,8 GWh d'électricité sont consommés à l'usine en 2020. L'activité de CDM Lavoisier est très **dépendante des consommations énergétiques** qui sont nécessaires au processus de fabrication.

bpifrance | 3

Pistes d'actions

4

- 25%

C'est l'objectif de réduction en intensité des émissions de GES que s'est fixé pour 2030 par rapport à 2020.

THÉMATIQUES	PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES
PILOTAGE	• Définir un.e **pilote** et le.a faire former à la comptabilité carbone • Sélectionner les **actions** à mettre en œuvre en **priorité** • **Identifier les ressources** nécessaires pour chaque action • **Suivre** les actions sélectionnées par des **indicateurs spécifiques**
PERFORMANCE OPERATIONNELLE	• Réduction des **quantités d'eau** traitées et perdues • **Recyclage** interne du **Polypropylène** pour certaines utilisations • **Recyclage** au maximum des **déchets de production** et du personnel
ENERGIE	• Réduire le régime de la **centrale de traitement d'air** hors production • Récupérer les **calories perdues** (transferts froid/chaud) • Produire de **l'énergie renouvelable** sur site
EMBALLAGES	• Etudier le remplacement des matériaux pétro-sourcés par du **bio-sourcé** • Limiter le **suremballage** des stupéfiants • Augmenter le volume des **vracs**
LOGISTIQUE	• **Optimiser** le nombre de **commandes** (planifier et cadencer) • **Stockage adapté** au besoin pour réduire le FRET de débord • Faire appel à des fournisseurs au **plus proche des ressources**
DEPLACEMENTS	• Favoriser le **covoiturage** • Systématiser / Favoriser le **télétravail** • Passage au **travail en 4/5**

Chronologie

1. Cadrage de l'étude	2. Collecte des données	3. Production et restitution du Bilan GES	4. Co-construction du plan d'actions	5. Mise en transition de l'entreprise
Mois 1	Mois 2	Mois 3&4	Mois 4	Mois 5

- **Plusieurs temps de réunions** sont prévus explicitement, et auront lieu soit à distance soit en présentiel
- **email**, **par téléphone** et **en visio** (Zoom ou Teams)
- Pour les **échanges de données**, une plateforme web d'échange sera potentiellement à disposition

DIAG DÉCARBON'ACTION

Modalités d'obtention

Bénéficiaires

- PME
- Petite ETI

Modalités financières

- Tarif < 250 ETP par siren : 4 K€ HT *(restant à charge après 60% de subvention)*
- Tarif 250 à 499 ETP par siren : 6 K€ HT *(restant à charge après 40% de subvention)*

Critères d'éligibilité

- >= 1 an
- Entre 1 et 499 collaborateurs par SIREN
- Tous secteurs d'activité
- N'ayant jamais réalisé de bilan GES

Mise en place

- Dépôt de la demande en ligne : http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/

II.

LE DIAG ECO-FLUX

Diag écoflux

Étape 1

Analyse des pratiques de l'entreprise

Définition d'un plan d'action

Étape 2

Mise en place des actions

Étape 3

Evaluation

Evaluation de votre consommation sur 4 flux :

ENERGIE – EAU – MATIERE - DECHETS

Partenariat :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Diag écoflux

200 €
HT / an / salarié d'économie réalisée en moyenne

1000 diag écoflux réalisés depuis 2021

-17% de consommation en **énergie**

-24% de consommation d'**eau**

-16% de production de **déchets**

-7% de consommation de **matière**

DIAG ÉCO·FLUX
• ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS

Étape 1 – Préconisations

PRECONISATIONS ENERGIE & EAU

	Piste	Investissement	Subvention	Gain/an	ROI
Énergie	Adapter les puissances souscrites	0	/	0,4 k€	Immédiat
	Extinction de la VMC la nuit	0,2 k€ (horloge)	/	3,4 k€	< 1 mois
	Réduction du temps allumage éclairage extérieur la nuit	0,5 k€ (5 détecteurs)	/	1,6 k€	3,8 mois
	Réduction de la température de la piscine	0	/	3 k€	Immédiat
	Installation d'une borne de rechargement de véhicules électriques	3 k€	2,4 k€	Image	Quasi-immédiat
Eau	Installation de robinetteries économes en eau	1 k€ avec pose	/	2,4 k€	5 mois
	Sensibilisation des clients à réduire les gaspillages d'eau	Faible	/	Image / impact environnemental	Rapide
	Mettre en place un compteur d'eau par étage	3 k€	/	1,5 k€	2 ans
	Calorifuger les points singuliers du réseau d'eau	0,8 k€	0,15 k€	0,7 k€	11 mois

Étape 2 – Analyse

ENERGIE

Renégocier les contrats de fourniture d'énergie

Pour la fourniture d'électricité, vous payez en moyenne **0,18€/kWh** (hors TVA) pour une facture totale de 15,2 k€. Nous pensons que vous pouvez négocier le prix du kWh d'électricité à la baisse au moins jusqu'à **0,135€/kWh** compte tenu de votre consommation (retour d'expérience).

Pour la fourniture de gaz, vous payez en moyenne **0,071€/kWh** (hors TVA) pour une facture totale de 9,5 k€. Nous pensons que vous pouvez négocier le prix du kWh d'électricité à la baisse au moins jusqu'à **0,065€/kWh** compte tenu de votre consommation (retour d'expérience).

Nous vous recommandons de renégocier régulièrement vos contrats en passant par des appels d'offres si nécessaire, le résultat ne peut être que positif.

EDF Entreprises

Facture du 03/07/2020 n° 10113622839
Récapitulatif de votre facture

Total Electricité (HT)		1 779,50 €
Fourniture		1 145,43 €
Acheminement		634,07 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		681,10 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		55,96 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		544,86 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)		53,52 €
Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE)		26,76 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Total Hors TVA		2 460,60 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	492,12 €
TVA à 20,00%	2 460,60	492,12 €
Total TTC facturés sur la période		2 952,72 €

Piste	Investissement	Gain/an	ROI
Renégocier les contrats de fourniture d'énergie	Aucun	4,6 k€	Immédiat

Étape 2 – Analyse

ENERGIE

Extinction de la VMC la nuit

La consommation de la VMC permettant le renouvellement d'air est source de **déperditions thermiques** et de gaspillage énergétique la nuit notamment.

Nous vous recommandons de **programmer la coupure de la VMC la nuit** quand les clients dorment de 22h à 5h pour limiter les surconsommations de chauffage, électrique et l'éventuelle nuisance sonore que le fonctionnement en continue peut engendrer.

Si vous mettez en place l'action, nous estimons que le gain est de :

- 5% sur le poste chauffage gaz soit 2,6 k€ par an
- 3 kW sur le talon électrique la nuit soit 0,8 k€ par an.

Piste	Investissement	Subvention	Gain/an	ROI
Extinction de la VMC la nuit	0,2 k€ (horloge)	/	3,4 k€	< 1 mois

Étape 2 – Analyse

ENERGIE

Changer la technologie de chauffage au RDC

En 2019, vous avez installé du chauffage électrique par plaque rayonnante dans les étages de l'hôtel. Ce type de chauffage vous permet d'avoir une chaleur très agréable pour un coût d'achat peu élevé.

Au rez-de-chaussée, il **reste des radiateurs électriques convecteurs**, ceux-ci sont très gourmands en consommation d'électricité et ne resituent par une chaleur très régulière et agréable.

Ainsi, nous vous recommandons **d'installer des radiateurs électriques à inertie thermique au RDC**, ils ont pour avantage :

- ✓ De consommer peu d'électricité
- ✓ D'assurer un très bon confort thermique
- ✓ De chauffer facilement de grandes pièces

D'après notre retour d'expérience, le remplacement par un radiateur à inertie permet d'assurer des économies d'environ 300€/an/radiateur.

Piste	Investissement	Subvention	Gain/an	ROI
Changer la technologie de chauffage au RDC	2400€	/	1200€	2 ans

Diag écoflux

12-15 mois

Un accompagnement long terme

T 0
- Inscription

1 mois
- Prise de contact

2 mois
- Diagnostic

4-5 mois
- Restitution

6/9/12 mois
- Suivi trimestriel

15 mois
- Bilan final

DIAG ÉCO·FLUX
ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS

Modalités d'obtention

Bénéficiaires

- PE
- PME
- ETI
- GE

Critères d'éligibilité

- >= 3 ans
- Entre 20 et 250 ETP travaillant sur le site étudié
  ** Dérogations possibles*
- Tous secteurs d'activité

Modalités financières

- Tarif 20 à 49 ETP sur site : 2 000€ HT
  (restant à charge après 50% de subvention)
- Tarif 50 à 250 ETP sur site : 3 000€ HT
  (restant à charge après 50% de subvention)

Mise en place

- Dépôt de la demande en ligne :
  https://diagecoflux.bpifrance.fr/

III. LE VTE VERT

VTE Vert

Volontariat Territorial en Entreprise « Vert »

VTE pour lequel l'entreprise confie au jeune talent des missions en lien direct avec sa **Transition Ecologique et Energétique**

Avantages communs VTE (soutien recrutement, attractivité, etc.)

+ **Subvention 12.000€** (sous conditions, rétroactivité 6 mois possible)

+ **Intégration à la communauté du Coq Vert** : networking, formations, mise en visibilité des actions de TEE par Bpifrance

Critères communs d'éligibilité :

- ✓ PME ou ETI
- ✓ Tous secteurs d'activité
- ✓ Etablissement situé en France
- ✓ Poste à responsabilités en lien avec le top management
- ✓ Tous contrats d'une durée minimum d'un an (alternance, CDI ou CDD)
- ✓ Jeunes diplômés depuis moins de 2 ans ou alternant (sans limite d'âge)

+ Critères spécifiques d'éligibilité :

- ✓ Missions ayant un **impact concret sur la Transition Ecologique et Energétique de l'entreprise**
- ✓ Les « Talents » doivent impérativement être diplômés ou viser un diplôme ou une certification **à partir du niveau bac+3**

Règle de cumul :

L'aide VTE Vert peut se cumuler avec l'aide VTE Territoire d'Industrie (soit une subvention totale allant jusqu'à 16.000€) tant que le montant des aides ne dépasse pas 50% des dépenses engagées

IV.

LA COMMUNAUTÉ DU COQ VERT

Communauté du Coq Vert

CLIMAT
CHERCHE
PATRONS
MILITANTS

Formulaire de demande d'adhésion

Une communauté pour entraîner

- **Réunir** des Eclaireurs issus de TPE, PME et ETI ayant mené des actions concrètes et avancées portant sur la transition écologique de leur entreprise et qui acceptent de témoigner et des entrepreneurs convaincus de la nécessité d'agir, ayant déjà entamé leur transition, et cherchant à être informés et accompagnés par leurs pairs
- **Fédérer** et faire résonner les communautés locales d'entrepreneurs engagés en faveur de la transition écologique
- **Faire connaître** les nouvelles solutions technologiques ou organisationnelles

Des outils concrets pour aider à la transition

- **Mise en relation et partage** : Réseau social, Partage d'expérience, Networking,
- **Contenu de formation** (présentiel, webinaire et e-learning) – Bpifrance Le Lab, Bpifrance Université et Experts de l'ADEME, et témoignages concrets de mise en œuvre de solution.
- **Communication** : Site Internet et Réseaux sociaux et Kit de communication :
- **Mise en avant des Eclaireurs**, à travers des vidéos, des articles et des évènements

Qui sont les membres

Une TPE, PME ou ETI engagée dans la transition écologique, qui

- A engagé un programme de transformation énergétique ou écologique qui a bénéficié d'un soutien de l'ADEME ou d'un soutien de Bpifrance ou d'un Label reconnu

ou

- Est Producteur d'énergies renouvelables

ou

- Développe et fournit des solutions vertes
- Faire l'objet d'une décision conjointe Bpifrance et ADEME

Les Eclaireurs pour montrer le chemin

- Animer sa communauté locale
- Témoigner devant ses pairs.
- Participer activement à la diffusion de contenus et d'informations
- Faire le lien avec des communautés locales existantes

SERVIR L'AVENIR